



Au long de la D73



LE BUDGET
de la commune
pour 2019



ÉCOLE
La fin de
l'année scolaire



ZOOM
L'animation
culturelle



L'AGENDA
des
manifestations

Et aussi :



Infos pratiques

SECRETARIAT DE MAIRIE

Place de la Mairie
38260 Gillonnay
☎ 04 74 20 53 44
✉ mairie@gillonnay.fr

Pour vos démarches administratives (déclarations d'état civil, documents d'urbanisme...) le secrétariat est ouvert au public :

- lundi : 10h - 12h
- mardi : 10h - 12h et 16h - 18h30
- mercredi : 13h30 - 16h30
- jeudi : 10h - 12h
- vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h.

i Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.



HORAIRES D'ÉTÉ

Du 29 juillet au 14 août le secrétariat de mairie sera ouvert :

- le lundi de 9h à 12h00
- le mercredi de 13h30 à 16h30
- le vendredi de 9h00 à 12h00

Il sera fermé le vendredi 16 août

Reprise des horaires habituels le lundi 19 août.

NUMÉROS UTILES

École04 74 20 24 27
 Services périscolaires ...04 74 20 31 03
 Bibliothèque.....04 74 20 52 23
 Bièvre Isère Communauté.04 76 93 51 46
 Service des eaux.....04 74 20 86 73
 SAMU15
 Gendarmerie.....17
 Pompiers18

BRUITS



Même en période estivale, naturellement propice aux activités en extérieur, pensez au voisinage...

LE SEUIL DES 22H N'EXISTE PAS !

Quelle que soit l'heure, tout bruit excessif peut donc être sanctionné.

DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLAGE



Collecte des **ordures ménagères**
Elle a lieu le jeudi matin à partir de 3h00. Si le jeudi est férié, la collecte est en général reportée au lendemain.



Emplacements des **conteneurs de tri sélectif** :

- place de la vogue
- près des HLM, rue de Battines

Pour les vêtements et chaussures :
• place de la vogue



FEUX DE DÉCHETS VERTS

Le brûlage de tous les déchets verts ou autres, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur, ainsi que les feux sont strictement interdits, en application des dispositions du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental. *Arrêté préfectoral du 18/11/2013.*



DÉCHÈTERIES
Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André

- lundi : de 14h - 18h
 - du mardi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- ☎ 04 74 20 33 03

Déchèterie du Liers à Nantoin

- Lundi : de 9h à 12h
 - Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - Vendredi : de 14h à 17h
 - Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- ☎ 04 74 54 13 73

Déchèterie de St-Étienne de St-Geoires

- Lundi : de 14h à 18h
 - Mercredi à samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- ☎ 04 76 93 44 16

Le **particulier** effectuant des travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage doit respecter les horaires suivants :

- Jours ouvrables : 8h-12h et 14h-19h30
- Samedis : 9h-12h et 14h-19h30
- Dimanches et jours fériés : 10h-12h

Le **professionnel** doit interrompre une activité produisant un niveau sonore élevé ou des vibrations perçues par le voisinage entre 20h et 7h, ainsi que le dimanche et les jours fériés, sauf cas d'intervention urgente.

COLLECTE D'ENCOMBRANTS À DOMICILE



Depuis le mois de juin, Bièvre-Isère Communauté propose un service de collecte d'encombrants à domicile en partenariat avec la Ressourcerie de Bièvre-Valloire.

Créée il y a cinq ans à Saint-Pierre de Bressieux, l'association récupère des objets, meubles... les remet en état et les revend dans son magasin solidaire. Ses activités sont entreprises dans le cadre d'un atelier d'insertion et d'accompagnement de personnes en difficulté sociale et professionnelle.

La Ressourcerie assurera le ramassage en porte à porte de ce qui est trop volumineux pour être transporté dans un véhicule classique.

Le territoire intercommunal a été découpé en quatre secteurs. Les collectes, mensuelles, sont programmées le vendredi de 9h00 à 12h00, successivement sur chacun de ces secteurs. Pour Gillonnay, elle aura lieu le quatrième vendredi du mois.

Pour bénéficier de ce service, il vous faut appeler la Ressourcerie et donner la liste des objets à collecter.

Les encombrants ne devront pas être déposés sur la voie publique. Ils ne devront être ni dangereux, ni inflammables. Ceux qui ne figureront pas sur la liste transmise à la Ressourcerie ne seront pas collectés.

i Infos et inscriptions :
☎ www.laressourcerie-bv.fr
☎ 04 27 69 00 62 ou 06 35 55 31 07.

Bièvreisère
communauté

SENSIBILISATION AU TRI



Afin de sensibiliser le grand public à trier davantage les déchets recyclables, l'intercommunalité organisera fin juillet la distribution au domicile de chaque foyer d'un kit gratuit de trois sacs jaune, vert et bleu se référant aux couleurs des consignes de tri.



L'été est à ce jour déjà bien entamé. Pour certains d'entre vous, c'est une saison d'intense activité. Pour d'autres, celle où accorde plus de temps aux loisirs, à la fête, au repos. Que l'on parte en vacances ou que l'on reste chez soi et parce que l'on vit plus à l'extérieur, l'été est une saison propice à la rencontre, aux moments conviviaux en famille, entre amis, entre voisins.

Je vais profiter de cette atmosphère estivale pour revenir sur la vie du village. Ce sera l'occasion de mettre à l'honneur celles et ceux qui s'investissent pour animer notre commune tout au long de l'année. Plusieurs manifestations, sportives, culturelles, conviviales nous ont réunis au cours des derniers mois. Ce fut le cas le lundi de Pâques avec les randonnées du club de cyclo-touristes et le rendez-vous place de la vogue qui perpétue une tradition bien ancrée dans le village. En juin, nous avons retrouvé avec plaisir à l'Espace Gyltiss, l'exposition collective qui, depuis de nombreuses années, nous fait découvrir et apprécier les talents de nos artistes et de nos écoliers. Un peu plus tard, pour sa première manifestation de l'année, le comité des fêtes renaissant avait convié, les habitants du village à se retrouver sur le site de la chapelle pour un pique-nique face au beau panorama sur la plaine. Puis, le spectacle et la kermesse de la fête de l'école ont clôturé les festivités de cette première moitié d'année.

Pendant deux mois, l'activité sera moins intense, avant de reprendre son rythme à la rentrée. Nous penserons alors à fêter la nature et le jardin avec la bibliothèque. Puis au rendez-vous incontournable et fédérateur du calendrier du village, la Fête des Marrons.

Pour l'heure, les occasions ne manqueront pas sur le territoire pour vous divertir, vous cultiver, pratiquer vos loisirs de prédilection et faire la fête. Je vous souhaite de profiter au mieux de cette belle saison.

Jean-Louis Didier
Maire

BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

Directeur de publication
Jean-Louis Didier, maire.

Conception, rédaction et mise en page
Mathias Allély, Marie-Françoise Rattier.

Photos
Marie-Françoise Rattier, Mathias Allély.

Comité de lecture
Francine Ehrler, Claudine Guillaud, Jean-Paul Jullien-Vieroz, Emmanuelle Pinto.

Couverture
Vernissage de l'exposition Au long de la D73.

Impression
Imprimerie Rochat, St Étienne de St-Geoirs.

juillet
2019

Dans ce numéro :

Infos pratiques	p.2	Autour de l'école	p.6 et 7
Éditorial, sommaire	p.3	L'actualité du village	p.8 et 9
Le budget 2019	p.4	Zoom :	
Les travaux	p.5	L'animation culturelle .	p.10 et 11
		Agenda des manifestations	p.12



Le budget 2019

LE VOTE DU BUDGET

Préparé en commissions, le budget primitif était adopté par le conseil municipal, le 4 avril 2019 à la majorité, par dix voix pour et trois voix contre, sur les bases suivantes en dépenses et en recettes :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET	609 500 €	557 450 €

Après en avoir délibéré, le conseil votait à l'unanimité des suffrages exprimés, soit douze voix pour et une abstention, le maintien des taux d'imposition pour l'année 2019 :

- Taxe d'habitation 10.46 %, produit attendu de 128 240 €
 - Taxe foncier bâti 16.32 %, produit attendu de 146 652 €
 - Taxe foncier non bâti 61.43 %, produit attendu de 48 100 €
- Pour un produit fiscal attendu de 322 992 €.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

	€	%	légende
Charges générales (<i>fournitures, entretien des bâtiments et voirie, assurances...</i>)	218 100	35,78	
Charges de personnel	256 800	42,13	
Autres charges (<i>indemnités élus, subventions aux associations, participations intercommunales...</i>)	55 000	9,02	
Charges financières (<i>remboursement intérêts emprunts</i>)	21 500	3,53	
Dépenses imprévues	12 100	1,99	
Virement à la section investissement (<i>autofinancement/amortissement</i>)	46 000	7,55	

TOTAL 609 500



RECETTES

	€	%	légende
Produits des services (<i>redevances occupation domaine public...</i>)	38 300	6,28	
Impôts et taxes (<i>taxes foncières et d'habitation, taxes sur l'électricité, droits de mutation...</i>)	330 500	54,22	
Dotations et participations (<i>État, Département...</i>)	209 600	34,39	
Autres produits de gestion courante (<i>location bâtiments, remboursements de charges...</i>)	31 100	5,10	

TOTAL 609 500

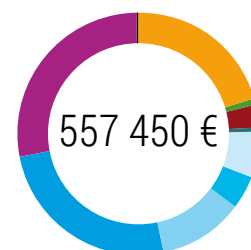


INVESTISSEMENT

DÉPENSES

	€	%	légende	
Reste à réaliser du budget 2018 (<i>études centre bourg, trottoirs Dauphiné, éclairage public...</i>)	114 000	20,45		
Frais d'études (<i>eaux pluviales</i>)	5 000	0,90		
Acquisitions mobiliers, matériels (<i>école, secrétariat, services techniques...</i>)	16 700	3,00		
Acquisition terrains	2 500	0,45		
Travaux	<i>Voirie, sécurité</i>	34 000	6,10	
	<i>Réseaux éclairage public, enfouissement</i>	24 850	4,46	
	<i>Bâtiments (Espace Gyltiss, cimetière...)</i>	64 600	11,59	
	<i>Aménagements urbains centre-bourg</i>	140 000	25,11	
Remboursement d'emprunts	155 300	27,86		
Opération financière	500	0,09		

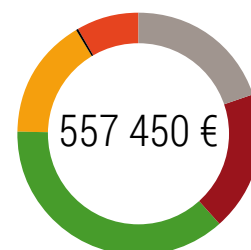
TOTAL 557 450



RECETTES

	€	%	légende
Report excédent investissements 2018	110 550	19,83	
Emprunts	104 600	18,76	
Fonds divers (<i>fonds compensation TVA, taxes d'équipement, excédent fonctionn' 2018 capitalisé...</i>)	204 800	36,74	
Subventions/participations	91 000	16,32	
Opération financière	500	0,09	
Virement de la section fonctionnement	46 000	8,25	

TOTAL 557 450





TRAVAUX D'ENFOUSSEMENT RUE DU BOURG

L'an dernier, une première tranche de travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de France Télécom avait été réalisée sur la section de la rue du Bourg comprise entre la route du Dauphiné et le parking de l'école.

Dans la continuité, une deuxième tranche était entreprise pendant les vacances de printemps sur sa partie nord, jusqu'à l'intersection avec la rue de Battines.

Le montant de ces travaux, dits d'amélioration esthétique, s'élèvent à près de 77 000 € pour la partie électricité et éclairage public et sont subventionnés à hauteur de 90% par le Syndicat des Énergies du Département de l'Isère. Il est de 15 000 € pour les réseaux France Télécom qui prend en charge 30% de leur coût.



DES NOUVEAUX TROTTOIRS, ROUTE DU DAUPHINÉ



Le chantier de réfection et de création de trottoirs sur la partie sud de la route du Dauphiné, comprise entre la route de Brezins et Ternan a été entrepris ce printemps.

Son objectif était de mettre aux normes d'accessibilité le quai d'arrêt bus, à reprendre les trottoirs existants jusqu'à hauteur de la rue de l'église. Et au-delà à créer de nouveaux trottoirs pour assurer la continuité du cheminement des piétons entre l'arrêt de bus du centre village et celui de Ternan. Il s'est achevé par la pose de l'enrobé, le marquage au sol des passages piétons et de la signalisation pour personnes malvoyantes.

Le financement de ces travaux d'un montant de plus de 56 000 € a bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental s'élevant à plus de 16 000 €.

TRAVAUX PLACE DE LA MAIRIE

La deuxième tranche de travaux d'aménagement de la place de la mairie débutera à l'automne. Elle concernera l'aménagement paysager de la partie sud, la réfection de la place de la bascule, du parking et la construction d'un nouvel abri bus.



L'enquête publique pour le Plan Local d'Urbanisme intercommunal s'est terminée le 11 mai 2019.

La démarche pour la validation du document se poursuit :

- Les commissaires enquêteurs, les services de l'intercommunalité et les bureaux d'études ont analysé les remarques.
- Les groupes territoriaux, constitués en début d'élaboration du document, reprendront leurs conclusions pour effectuer les derniers ajustements.

L'approbation du PLUi devrait se faire à l'automne pour une mise en application en début d'année 2020.

DES ARCHIVISTES CLASSENT LES ARCHIVES

À la demande de la mairie, deux archivistes itinérantes du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale effectuent en ce moment le classement des archives récentes de la commune. Un diagnostic avait été établi en amont par la responsable du service afin de déterminer les conditions et la durée de l'intervention, en fonction du volume de documents à traiter et du budget alloué par la mairie. La mission sera programmée sur deux ans, à raison de dix journées en juin et juillet et autant l'année prochaine.

Le tri et le classement des documents sont soumis aux règles légales d'archivage. En fin d'intervention un rapport sera remis à la mairie. Il mentionnera l'inventaire des pièces répertoriées, de celles qui ont été éliminées, qui devront l'être à terme, qui sont à conserver indéfiniment.

« C'est important pour pouvoir retrouver les documents, éviter leur perte et celle des données, concernant aussi bien le personnel, le fonctionnement de la mairie et de la commune et plus généralement la vie du village » expliquaient-elles de concert.

En 2011, une opération de même type avait été entreprise par les services des Archives Départementales, sur les archives anciennes de la mairie.





Autour de l'école

CARNAVAL À L'ÉCOLE

Avec un temps de décalage sur la date officielle, les enseignantes de l'école avaient programmé Carnaval le vendredi 12 avril. La plupart des enfants étaient arrivés déguisés dès le matin, les autres ont revêtu leurs costumes pendant la pause méridienne.

Au moment de la récréation, sous un soleil printanier et en dépit d'une température frisquette, les élèves et les enseignantes se sont rassemblés dans la cour et ont admiré l'originalité de leurs tenues colorées.

À leur arrivée, les parents ont été conviés à se joindre à eux pour partager le goûter préparé par l'équipe du Sou des écoles.



LES COURS MOYENS AUX JEUX ATHLÉTIQUES

Le mardi 18 juin, les élèves des cours moyens de Pauline Zaragoza faisaient partie des trois cent cinquante enfants ayant participé à la première journée des Jeux Athlétiques des écoliers de la Bièvre.

Cette manifestation sportive et ludique était organisée pour la 8^{ème} année consécutive par le pôle sports intercommunal,

en partenariat avec l'Entente Athlétisme Gillonnay La Côte et l'inspection académique.

La cérémonie d'ouverture a débuté par le défilé en musique des délégations de jeunes athlètes, suivi de la lecture des serments officiels, d'un lâcher de pigeons voyageurs, messagers de paix.

Elle s'est déroulée sous la houlette de Fernand Rabatel, conseiller spécial de l'intercommunalité délégué aux actions sportives et en présence du maire Jean-Louis Didier.



Tout au long de la journée, les enfants encadrés par leur enseignante et par des parents se sont succédé sur les huit ateliers de sauts, courses et lancers, et ont suivi une séance de découverte de l'escrime.

LES ÉLÈVES SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE D'AUTREFOIS

Lundi 3 juin, les enfants de toutes les classes ont revécu l'ambiance d'une école d'autrefois. Accueillis par un couple d'instituteurs bienveillants, ils ont écrit à la plume, lu la maxime inscrite sur le tableau noir, admiré les belles images destinées aux bons élèves...

À l'initiative de Ghislaine Vadon, une quinzaine de bénévoles de l'association « Georges Antonin » avait en effet installé ses stands dans le pré jouxtant l'école pour présenter quelques anciens métiers.

Aux enfants très intéressés, ils ont notamment expliqué le travail de la laine, celui du remouleur ambulant, le mondage des noix et la fabrication du beurre.





LA DANSE CONTEMPORAINE S'INVITE À LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Le 29 juin, en raison des fortes chaleurs, la fête de l'école avait été avancée à 9h30.

Sur le pré donnant sur la cour de l'école, des chapiteaux avaient été installés pour apporter un peu d'ombre au public nombreux venu applaudir le spectacle des bambins.

Une succession de tableaux de danse contemporaine imaginés par Yannick Siméon, chorégraphe de la compagnie Apart, qui au cours des mois précédant avait encadré des ateliers auprès des élèves de toutes les classes.

Premiers à entrer en scène, les petits de maternelle, aux vêtements recouverts de doudous, déclenchaient l'enthousiasme de leurs proches. Tout comme leurs aînés, dansant un arc-en-ciel de couleurs, mimant la progression de pingouins sur la banquise, s'exprimant sur des jeux chorégraphiques avec des chaises...

Au terme du spectacle, le Sou des écoles, financeur du projet danse, faisait cadeau d'une clé USB aux futurs élèves de sixième. Tandis que le maire Jean-Louis Didier et son premier adjoint Fernand Rabatel leur offraient le livre d'Alexandre Moulin sur l'histoire du village.

La fête organisée par le Sou des écoles se poursuivait jusqu'en fin de matinée, autour des stands de la kermesse.



UN PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE EN COURS D'ÉLABORATION

Depuis quelques mois, la commission scolaire communale et les services périscolaires travaillent à l'élaboration d'un Projet Éducatif De Territoire - PEDT - en partenariat avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves et le Sou des écoles.

Cette démarche a pour but de mettre en place un projet basé sur des valeurs éducatives communes et sur la cohérence des apprentissages. Elle consiste à mobiliser les personnes et structures impliquées dans l'éducation des enfants, à

coordonner leurs actions dans le respect de leur rythmes, de leurs besoins et de leurs aspirations, d'organiser les services périscolaires en complémentarité avec l'école, de favoriser le développement des loisirs pour tous, dans un esprit de citoyenneté et de bien-vivre ensemble.

Les activités s'articuleront autour de trois axes : la nature, l'environnement et le recyclage, l'histoire et le patrimoine, et des activités sportives autour d'accessoires « qui roulent ».



PETITS COLIBRIS RAMASSEURS DE DÉCHETS

S'inspirant de la légende du colibri, popularisée par Pierre Rabhi, Ghislaine Vadon a demandé à chacun de ses élèves de cours élémentaire quelle action il aimerait mettre en œuvre pour préserver la nature et l'environnement. L'idée exprimée par Sacha d'organiser une marche pour ramasser les déchets sur les chemins a été retenue.

Relayée par le Sou des écoles, elle s'est concrétisée le mercredi 15 mai. Munie de gants et de sacs poubelle, une vingtaine de « Petits colibris » accompagnée de parents et de Ghislaine ont commencé leur collecte sur les abords de l'école, puis le long de la route du Dauphiné avant de rejoindre la chapelle. Après une pause pique-nique, ils ont rejoint leur point de départ avec dans leurs sacs près de dix kilos de déchets divers.





CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Mercredi 8 mai en fin de matinée, une foule clairsemée s'est réunie au monument aux morts autour de l'équipe municipale et des représentants des anciens combattants pour commémorer le 74^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne, mettant un terme à la seconde guerre mondiale.

Une cérémonie très simple, au cours de laquelle après le dépôt d'une gerbe et le respect d'une minute de silence, Jean-Louis Didier le maire et Clément Bellier, un jeune de la commune ont lu les messages officiels.

Les participants se retrouvaient ensuite à la salle Saint-Maurice pour clôturer de manière conviviale ce moment officiel.



LA CONCONCONFÉRENCE DE LA COMPAGNIE DE L'ARBRE

À la fois comédiens, chanteurs, poètes, clowns, chansonniers, les quatre saltimbanques de la compagnie de l'Arbre ont le premier week-end d'avril, réjoui le public d'une salle des fêtes comble.

En déroulant le fil d'un spectacle parfaitement abouti, de l'édition 2019 de leur conconconférence en tournée sur le territoire. Un florilège de trouvailles balayant

le spectre d'une actualité féconde et d'un quotidien pas toujours réjouissant.

Maîtres à humour, Constance, Consuelo, Confucius et Conquistador avaient sélectionné les ingrédients d'une recette qui fonctionne : l'absurde, le grotesque, la pantalonnade, la dérision, l'excès, les jeux de mots, la poésie... pour alimenter une réflexion sur la marche du monde, à la fois indignée et bienveillante, réaliste et pleine d'espoir.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le dimanche 26 mai, les citoyens étaient appelés aux urnes pour élire leurs députés européens.

Dans la commune, 451 des 796 personnes inscrites sur les listes électorales ont voté, soit un taux de participation de près de 57 %.

Parmi les votants, de nombreux jeunes électeurs dont quelques-uns, comme Nils Allély, Chloée Colin et Pierre Bellier, accomplissaient leur devoir électoral pour la première fois.



LE FESTIVAL DES BONNES IDÉES POUR LE CLIMAT FAIT ÉTAPE À MONTGONTIER

Co-organisé, notamment par les associations Bièvre-Liers Environnement et Adelis, pendant toute la semaine, le Festival des bonnes idées pour le climat faisait, jeudi 17 avril, une halte à la maison d'accueil de Montgontier.

Le temps d'une soirée débat autour du film « Les racines de l'espoir » de Nouvel Angle. Une immersion en Amazonie, à la rencontre des personnes qui œuvrent à sa préservation et à la lutte contre la déforestation.



PLUS DE CINQ CENTS PARTICIPANTS AUX RANDONNÉES DU LUNDI DE PÂQUES

Le lundi de Pâques, les randonnées organisées par le Gillonnay Cyclo-Club ont enregistré des records de participation avec près de deux cents randonneurs et plus de trois cents vététistes. Les premiers ont suivi les circuits les menant à La Côte Saint-André. Les autres ont pédalé en direction des Chambaran, en passant, en fonction des parcours, par le Col Lachard, celui de Toutes Aures, Notre-Dame de l'Osier, Marcilloles, Viriville...

Les deux stands installés place de la Mairie ont eux aussi connu un franc succès. Celui de présentation et d'essais de vélos électrique attirait les curieux, vite séduits par ce mode de déplacement doux et par son intérêt en sport loisirs. Et celui de l'office de tourisme où les sportifs s'essayaient à gravir les pentes de l'Alpe d'Huez sur un home trainer agrémenté d'un écran vidéo restituant le paysage.

Pendant ce temps, place de la vogue, les charcutiers étaient à l'œuvre depuis les premières heures de la matinée pour confectionner et cuire les boudins à la chaudière. De quoi réjouir les papilles des amateurs, conviés aussi à se régaler de la traditionnelle pogne de Pâques. Un rendez-vous attendu par la population, nombreuse à se retrouver à l'heure de l'apéritif, pour partager un moment convivial.



UN PIQUE-NIQUE AVEC LE COMITÉ DES FÊTES



Pour sa première manifestation de l'année, le comité des fêtes a réuni le 23 juin à midi, plus d'une cinquantaine de personnes de toutes les générations, pour un pique-nique devant la chapelle Notre-Dame du Mont.

Les unes, parties de la place de la mairie étaient montées à pied jusqu'à la cime du coteau. Les autres avaient rejoint le site en voiture et y avaient transporté sacs, boissons et nourriture.

Le rendez-vous avait été fixé à l'heure de l'apéritif, offert par l'association.

Après le repas, les convives ont pris plaisir à continuer à converser ensemble ou à se divertir en participant à des jeux collectifs. Une journée couronnée de succès et agrémentée par le soleil et une température estivale.



UN BOULANGER À GILLONNAY

À Saint-Hilaire de la Côte, Guillaume Dubourg a créé une boulangerie bio itinérante dans une petite maison en bois sur roues, abritant un fournil à l'ancienne.

Il y travaille la pâte fermentée lentement au levain naturel, entièrement à la main, en journée et sur place. L'après-midi, il cuit ses pains et les vend tout chauds, à l'heure de la sortie de l'école jusqu'à 18h30.

Il propose toute une gamme de pains artisanaux, semi-complets, complets, au sésame, au noix, aux graines, sans gluten... et un pain différent chaque semaine.

À partir de septembre, il installera tous les vendredis sa boulangerie itinérante au centre du village.

🌐 www.la-boulangerie-itinerante.fr



LES ÉLÈVES APPELÉS AUX URNES

Tout comme leurs parents la veille, les écoliers étaient appelés aux urnes, le 27 mai à la salle des fêtes, par l'équipe de la bibliothèque, à l'occasion de l'élection du Prix Nord-Isère des jeunes lecteurs. Une initiative lancée il y a une douzaine d'années, par des bibliothèques et librairies du nord du département, pour sensibiliser les élèves à la lecture et à l'engagement citoyen.

Le principe : en cours d'année, les enfants lisent - ou écoutent pour les plus jeunes - les quatre livres sélectionnés en fonction de leur niveau scolaire. L'action se clôture en mai par une élection.

Muni de sa carte d'électeur, d'une enveloppe et de bulletins illustrés de la couverture des ouvrages, l'enfant entre dans l'isoloir, dépose son enveloppe dans l'urne, signe la liste d'émargement, participe au dépouillement. Après la proclamation des résultats, il reçoit un diplôme attestant de sa participation.



LA BIBLIOTHÈQUE

Prix « Sang d'encre »



Depuis de nombreuses années, le festival du roman policier « Sang d'encre » qui se déroule en novembre à Vienne est le lieu de rencontres incontournable entre les auteurs de polars et leurs lecteurs.

Parmi les prix attribués pendant le festival, deux le sont par le public : les prix « Gouttes de Sang d'encre » et « Bulles de Sang d'encre ». Ils récompensent le

meilleur polar et la meilleure BD parmi les sélections proposées aux lecteurs.

Dans le cadre du réseau des médiathèques et bibliothèques de Bièvre-Isère, la bibliothèque municipale s'associe à l'événement. En mai, elle a fait l'acquisition des cinq romans et des cinq BD afin de les mettre à la disposition du public. Les fans de littérature policière sont donc conviés à les lire, et fin, octobre à voter pour le roman et la BD qu'ils préfèrent.

Les résultats seront communiqués à l'organisation du festival qui attribuera les prix au cours de la manifestation.

En parallèle, des animations seront proposées sur le réseau de Bièvre-Isère pendant la semaine précédant l'événement.

L'été à la bibliothèque

Les horaires

Depuis le 13 juillet, la bibliothèque a adopté ses horaires d'été. Jusqu'à la fin août, elle sera ouverte uniquement le samedi matin de 10h à 12h.

Début septembre, elle reprendra le rythme de ses permanences hebdomadaires, le lundi et le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 15h à 17h, le samedi de 10h à 12h.

Le coût de l'inscription à la bibliothèque est de 10 € par famille. L'adhésion est gratuite pour les moins de 25 ans. La carte de lecteur donne accès à l'ensemble du réseau de Bièvre-Isère et à son catalogue commun.

04 74 20 52 23
bibliotheque@gillonnay.fr



LE FESTIVAL DES ARTS ALLUMÉS A FAIT ÉTAPE DANS LE VILLAGE

Organisé par le pôle culture de Bièvre-Isère Communauté, le festival itinérant des Arts Allumés a fait étape à la salle des fêtes le 18 avril. Avec le spectacle « An Irish story » de Kelly Rivière, remarquable dans son interprétation de la vingtaine de protagonistes de son récit.

La quête drôle, émouvante, poignante d'une jeune femme sur les traces d'un grand-père irlandais, émigré à Londres dans les années cinquante et disparu sans laisser de nouvelles.

Le spectacle s'est poursuivi le lendemain matin à la bibliothèque par la rencontre avec la comédienne qui revenait sur la genèse de son spectacle, sur son évolution au fil du temps, sur la perception par sa famille de cette autobiographie romancée.

Et sur l'importance de la transmission ou de la dissimulation des secrets familiaux et des non-dits.



L'EXPOSITION « AU LONG DE LA D73 »

En juin, la 17^{ème} édition de l'exposition « Au long de la D73 » a réuni à l'Espace Gyltiss, les œuvres d'une vingtaine de peintres, photographes, sculpteurs, céramistes de communes traversées par la D73, celles des écoliers et les sculptures de l'artiste invitée, Sophie Avenier.



Le 7 juin, le vernissage était l'occasion pour les exposants d'exprimer leur satisfaction de retrouver leur espace fétiche, l'ancienne usine de tissage, fermée pendant un an et rouverte quelques jours auparavant, une fois les travaux de consolidation de la charpente achevés.

Le maire Jean-Louis Didier clôturait les discours officiels en félicitant les artistes pour leur capacité à « transformer un peu de matière en quelque chose qui ait une âme ».

Le moment d'échanges autour du buffet était agrémenté par la présentation de quelques unes des marionnettes vedettes des spectacles du Théâtre

Coccinelle de Danielle et Gérard Billon-Tyrard, installé depuis l'an dernier à La Côte Saint-André.



Visible du 7 au 16 juin, l'exposition a reçu près de 400 visiteurs, parmi lesquels les enfants de l'école et les résidents du foyer logement la Ricandelle de Saint-Étienne de Saint-Geoirs.



Ramène ta graine !

Les **11 et 12 octobre**, la bibliothèque invitera les amoureux des jardins et de la nature à participer à la 4^{ème} édition de « Ramène ta graine ». Les précédentes avaient été organisées par les bibliothèques de Viriville et de Roybon en novembre 2016 et avril 2017 et par celle de Gillonnay en juin 2018.

La manifestation se déroulera aux abords de la mairie et de la bibliothèque. Les animations débuteront le vendredi à 17h avec un marché de producteurs, un concours de soupes de saison, la confection d'une soupe collective... suivis à 20h d'une conférence.

Elle continuera le lendemain de 10h à 18h avec des ateliers de création collective, des démonstrations de vannerie, des stands d'associations de préservation de la nature, des contes, des expositions de photos, de travaux d'enfants, de bonsaïs et le concours de la plus belle courge, naturelle ou décorée...

Les associations et les habitants désireux de s'investir aux côtés de l'équipe de la bibliothèque sont les bienvenus.



☎ 04 74 20 52 23

✉ bibliotheque@gillonnay.fr

UN LUTRIN EN HOMMAGE À JONGKIND

Né à Latrop aux Pays Bas en 1819, le peintre Johan Bartold Jongkind, le précurseur de l'impressionnisme a vécu les dernières années de sa vie à La Côte Saint-André où il est enterré, aux côtés de sa compagne Joséphine Fesser, elle aussi artiste peintre et hollandaise.

Pour honorer la mémoire du peintre, à l'occasion du bicentenaire de sa naissance, l'association « Dans les pas de Jongkind en Dauphiné » a voulu installer un lutrin devant l'église, représentée par Jongkind sur une huile peinte en 1872, aujourd'hui propriété du musée Faure à Aix les Bains.

Il était inauguré le 24 juin en début d'après-midi, par son président Joseph Guétaz, en présence du maire Jean-Louis Didier, des conseillers municipaux, des membres de l'association, des habitants du village et des élèves de l'école ayant participé à l'exposition « Nouveaux regards » rassemblant les œuvres de plus d'une centaine d'artistes et d'élèves d'une douzaine d'établissements scolaires.





L'agenda des manifestations

À travers chants

Samedi 24 août, à 15h00
 Halle médiévale de La Côte Saint-André
 Concert de la chorale d'enfants
 Conte musical d'Angélique Ionatos d'après
 « Le prince heureux » d'Oscar Wilde.
 Organisé par le festival Berlioz
 Infos : ☎ 04 74 20 20 79
 🌐 www.festivalberlioz.com



Tous à vélo et pique-nique de rentrée

Dimanche 8 septembre, à 9h30
 Départ de la place de la mairie
 en direction de l'étang de Chanclau.
 Gratuit et ouvert à tous
 Organisé par le Gillonay Cyclo-Club.
 Infos : 🌐 www.gillonay-cyclo-club.fr

Bièvr'athlon

Dimanche 15 septembre de 8h30 à 13h
 Parking d'Aqualib', La Côte Saint-André
 Épreuve ludique, familiale et conviviale.
 Animations pour les moins de 8 ans.
 Inscription à partir du 1^{er} août.
 Organisé par Bièvre-Isère Communauté
 Infos : ☎ 04 74 20 99 38
 ✉ bievathlon@bievre-isere.com
 🌐 www.bievre-isere.com



Ramène ta graine !



Ramène ta graine

Vendredi 11 octobre, à partir de 17h
 Samedi 12 octobre, de 10h à 19h
 Centre-village
 Manifestation festive sur le thème du jardin et de la nature.
 Organisée par la bibliothèque de Gillonay.
 Infos : ☎ 04 74 20 52 23
 ✉ bibliotheque@gillonay.fr

Fête des marrons

Les 26 et 27 octobre
 Montgontier
 Randonnées pédestres et VTT,
 Cross, trail et courses enfants.
 Organisé par les associations du village.
 ☎ 06 81 36 97 71
 🌐 www.fetedesmarrons.fr



À noter

Retrouvez l'agenda de toutes les manifestations du territoire au jour le jour sur le site : 🌐 <http://tourisme-bievrevalloire.com>

Office de tourisme :

5, place Berlioz, La Côte Saint-André
 ☎ 04 74 20 61 43 ✉ contact@terresdeberlioz.com
 - mardi, mercredi et vendredi : 9h00 - 12h30 et 14h30 - 17h30
 - jeudi et samedi : 9h - 12h30
 - dimanche, lundi et jours fériés : fermé